

Gestion des associations et conduite de projet ESS

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

- Thème 1 : La comptabilité associative.
 - Thème 2 : Le management associatif dans un contexte de transformation des modes d'action de l'Etat social.
 - Thème 3 : Le suivi de projets associatifs.
-
- Objectif 1 : Saisir les spécificités de la comptabilité associative.
 - Objectif 2 : Appréhender les spécificités du plan comptable associatif et des documents de synthèse associés.
 - Objectif 3 : Elaborer des outils du contrôle de gestion (tableaux de bord, documents de suivi de projet, calcul du coût de revient des activités).

Compétence à acquérir :

- Compétence 1 : Savoir manipuler des documents comptables des structures de l'ESS.
- Compétence 2 : Savoir élaborer des documents comptables de synthèse (bilan, compte de résultat, compte d'emploi des ressources).
- Compétence 3 : Savoir interpréter les documents comptables associatifs dans l'objectif d'une gestion respectueuse des spécificités associative.

Document susceptible de mise à jour - 19/02/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16